

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA LE 18 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 4 Octobre 1860.

No. 19.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—La Religion et la Liberté, par Messire Hercule Beaudry, curé de St.-Jean Chrysostôme. (Fin.)—Une visite à Caughnawaga, (Sault-St. Louis,) par M. Adélar Boucher.—L'art de la conversation. Une promenade de Pénélon, (poésie).—Les filles de St. Vincent-de-Paul.—Sadi, ou la beauté de l'âne seule impiesable.—L'intempérance ; la gourmandise.—Le général Cambronne, ou tout est possible à qui veut fortement.—Une page historique ou démission volontaire du général Caurobert.—Episode du voyage de l'Empereur à Lyon.—Enigme.

Chronique de la Quinzaine.

SOMMAIRE.—Afflictions et espérances de l'Eglise.—Joseph de Maistre.—Dernières nouvelles d'Italie.—M. Rameau à Montréal.—Le Cabinet de lecture.

Il y a plus d'un demi siècle, on sait dans quelles épreuves un Royaume, le plus célèbre du globe, un empire, dit jusque-là *très-chrétien*, était plongé.

Le sceptre brisé gisait dans la boue ; les pasteurs étaient immolés ou dispersés ; les églises brûlées, ruinées ou fermées,—toutes les notions de la justice et de la morale bouleversées ; les meilleurs, saisis de crainte, n'avaient que la force de tendre le cou au bourreau ; les plus méchants l'ayant emporté, sans contrôle, sans contradiction, sans résistance, avaient mis le pied sur toute institution qu'ils avaient anéantie et réduite en poussière.

Il n'y avait plus ni grandeur, ni richesse, ni honnêteté : la gloire et la vertu étaient réputées crimes irrémissibles ; la méchanceté, l'impie, la scélératesse pouvaient seules obtenir droit de cité.

Les esprits les plus fermes, qui avaient le courage d'affronter la mort et les supplices, croyaient dans leur sagesse, devoir renoncer à toute espérance pour l'avenir de la société, pour le triomphe de la justice et de la vérité.

Au milieu de ces ruines, de ce bruit d'institutions croulantes, parmi les flammes mêmes de l'incendie qui dévorait tout, un homme se tint debout, leva son front inébranlable, contempla la tempête d'un regard impassible, et d'une voix qui retentit comme le tonnerre, dans toute l'Europe, salua d'avance un avenir meilleur et proclama la prévision et l'assurance d'une espérance prochaine.

Avec quel étonnement et quelle satisfaction furent écoutées ces promesses et quel fut l'effet des paroles puissantes que le comte de Maistre fit alors entendre dans son livre célèbre des *Considérations sur la France*, lancé dans le monde au milieu de la tempête, c'est-à-dire, en l'année 1795.

“ L'Eglise, disait l'illustre publiciste, s'est tirée de toutes les épreuves, elle sortira de celle-ci.....

“ La persécution est comme le vent qui nourrit et propage la flamme. L'Eglise a résisté à tout, à la paix, à la guerre, aux échafauds, aux triomphes, aux poignards, aux délices, à l'orgueil, à l'humiliation, à la pauvreté, à l'opulence, à la nuit du *Moyen-Age* et au grand jour de Léon X et de Louis XIV.

“ Les empereurs les plus puissants ont épuisé contre elle les ressources de leur force et de leur génie ; tout fut inutile, à la fin, le Galiléen l'emporta.

“ Aujourd'hui, enfin, l'expérience se répète avec des circonstances encore plus favorables, rien n'y manque de ce qui peut la rendre décisive ; *soyez donc bien attentifs, vous tous que l'histoire n'a point assez instruits.*

“ Vous disiez que c'était le sceptre qui soutenait la tiare, il n'y a plus de sceptre.

“ Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait : il n'y a plus de prêtres, on les a chassés, égorgés, avilis ; on les a dépouillés : et ceux qui ont échappé reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis.

“ Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination ; il n'y a plus rien de tout cela ; il n'y a plus de coutume, plus de maître ; l'esprit de chaque homme est à lui.

“ L'autorité donne aux ennemis du Christianisme tout l'appui qu'elle lui accordait jadis : tous les efforts contre la Religion sont applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes.

“ Les temples sont fermés, les autels renversés, la majesté du culte avilie, et sur les autels que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter des prostituées nues.

“ Le philosophisme n'a plus de plaintes à faire ; il a toutes les chances humaines : il peut battre des mains et s'asseoir sur la croix renversée.

“ Or si le Christianisme sort de cette épreuve terrible, plus pur et plus vigoureux ; si Hercule chrétien fort de sa seule force, soulève *le fils de la terre* et l'étouffe dans ses bras, n'est-ce pas Dieu qui apparaît lui-même ? *patuit Deus*.

“ Français ! faites place au Roi très-chrétien, portez-le sur son trône antique ; relevez sa bannière, et que son or, voyageant encore d'un pôle à l'autre, porte de toutes parts la devise triomphale :

“LE CHRIST COMMANDE, IL REGNE, IL EST VAINQUEUR !”

Voilà ce que le philosophe chrétien devinait et prévoyait si bien en considérant, au flambeau de la foi, tous ces événements terribles ; et voilà ce que tout chrétien peut et doit encore proclamer au milieu des afflictions qui assaillent l'Eglise en ce moment, parmi tant de peines, de tourments, d'angoisses et de sujets d'inquiétude !

Nous étions arrivés à ces dernières réflexions, lorsque nous avons reçu les dernières dépêches télégraphiques, où nous avons pu lire ces tristes événements :

Défaite du Général De la Moricière.—Prise de Pérouse et de Spolète.—Bruit du départ du Souverain Pontife.

Nous n'avons plus à discuter les faits et leurs conséquences, le coup est frappé, le Père commun des fidèles est atteint ; avec la même confiance dans la divine Providence, nous inclinons la tête sous une épreuve si amère ; toutes les ressources humaines ont été épuisées, toutes les mesures sages ont été prises, Dieu n'a pas permis qu'elles réussissent. C'est à lui à agir et à prendre en main sa cause. Pour l'Eglise, elle sait quelles sont ses *armes* les plus puissantes, elle ne manquera pas à ses devoirs.

Arma Ecclesie . . . preces et lacrymæ.

Si ces tristes nouvelles se confirment, nous sommes donc arrivés à l'une des plus grandes épreuves que l'Épouse du Sauveur ait jamais traversées.

Lorsque les Empereurs d'Allemagne au Moyen-Age traversaient les Alpes et descendaient en Italie, suivis de leurs légions, ivres de sang et de pillage, ils trouvaient quelques adhérents, mais ils rencontraient de nombreux adversaires, et, qui plus est, ceux-ci prétendaient représenter, unis au Souverain Pontife, le parti national de l'Italie.

Mais actuellement, par quel renversement étrange de toutes les notions de justice et de vérité, les *anarchistes* peuvent-ils se donner comme les vrais Italiens, et poursuivre le Père des Fidèles, le représentant du Sauveur, l'Image du Souverain Maître, comme l'ennemi le plus dangereux de son pays.

Quel blasphème dans de telles assertions ! quelle déraison dans de pareils principes !

En ces tristes circonstances, l'âme se replie sur elle-même, s'isole d'un monde qui lui cause de si grandes amertumes, et va chercher son appui dans le Dieu

tout-puissant qui ne manque pas à sa créature lorsque tout l'abandonne.

Ainsi faisaient ces grands solitaires d'autrefois, qui allaient demander au désert la tranquillité que le monde ne connaissait plus, lors de l'invasion terrible des *Barbares*, et qui trouvaient, dans la prière, dans les supplications, des armes plus fortes et plus efficaces que celles des grandes légions romaines jusque-là victorieuses.

C'est là réflexion que nous faisons naguère en lisant l'admirable ouvrage de M. de Montalembert sur les *Moines de l'Occident* ; nous avons même préparé quelques lignes d'un *compte-rendu* que nous n'avons pas le loisir de reproduire, en ce moment de trouble et d'inquiétude ; mais à la place nous donnons les appréciations d'un Publiciste distingué, que nous trouvons dans l'un des journaux religieux de Paris.

Ainsi s'exprime M. Foisset, rédacteur de *l'Ami de la Religion* et du *Correspondant* :

“ Voici, je ne dis pas seulement un beau livre, mais un grand livre, car je ne sache pas qu'il ait été rendu, par la voie de la presse, un service de cet ordre à l'Eglise, depuis les *Conférences* du P. Lacordaire, et à la science historique, depuis les travaux de Mabillon.

“ M. de Montalembert excelle à présenter, en quelques mots, une situation historique, à en faire saillir, en traits saisissants, les caractères, les difficultés et les périls.

“ Le souffle oratoire s'y fait sentir sans-doute, mais n'est-ce pas ce qui fait la supériorité du prince des historiens, *Tite-Live* ? L'alliance du génie oratoire, au sens historique, se trouve chez tous les maîtres du genre, *Thucydide, Salluste, Tacite, Bossuet et Jean de Muller*. M. de Montalembert d'ailleurs est si éloquent ! de toutes les paroles tombées de ses lèvres à la tribune, il n'y en a pas une seule, peut-être, où il y ait trace de boursoufflure ou d'emphase ; comment serait-il déclamatoire, la plume à la main ? Il est toujours naturel, c'est là son cachet ; mais il n'est pas froid, c'est là sa gloire.

“ L'historien n'a fait défaut ni à l'intérêt, ni à la grandeur, ni à la profondeur de cette admirable histoire ; il a su merveilleusement échapper au grand écueil du sujet, la *monotonie* ; il sait détacher de ces vies uniformes, tendant au même but, montrant les mêmes vertus, les différences de race, de nationalité, de caractères ; c'est-là le chef-d'œuvre de l'art, art qui a manqué à Fleury et à tant d'autres historiens de l'Eglise.

“ La foi énergique du fils des *croisés* s'unit à ce qu'il y a de vrai et généreux dans les tendances modernes.

“ Parlerai-je du *style* ? Qui ne sait qu'en tout ce qui vient de cette source, l'*éloquence* coule à pleins bords, en flots pressés, limpides, majestueux ; ce n'est pas une *éloquence académique*, mais une *éloquence ample*,

abondante, pleine de choses et toujours sérieusement émue.”

Nous avons parlé dans un précédent numéro de l'ouvrage remarquable intitulé : *France aux Colonies*, de M. Rameau. Nous avons la satisfaction d'apprendre à nos lecteurs que l'auteur est actuellement à Montréal où il doit rester quelques jours.

Après avoir réuni une si grande quantité de documents et de faits nouveaux sur la race française, en Amérique, il veut encore étendre son sujet et lui donner tout le développement qu'il mérite.

Il est venu visiter ce pays auquel il a consacré ses travaux, et il étudie les progrès et l'avenir de cette population dont il a décrit les merveilleux accroissements.

Il vient de visiter la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et il a trouvé là une population de plus de cent mille âmes qui ont les liens les plus étroits avec la race française du Canada.

En outre, il a exploré le District de Gaspé et les Townships de l'Est, où il a pu étudier la marche et l'esprit des nouveaux développements.

Nous espérons bien que M. le Directeur du *Cabinet de Lecture* profitera du séjour d'un publiciste si distingué et si dévoué à la nationalité canadienne, pour l'inviter à l'une des séances qui vont bientôt recommencer.

On aimera, après avoir lu son livre, entendre l'Auteur nous exposer ses découvertes nouvelles et cette foi si vive dans l'avenir de cette contrée, foi qui repose sur l'étude attentive, infatigable et multipliée de faits qui méritent tant d'être connus, comparés et appréciés.

Le *Cabinet de Lecture* va recommencer ses séances ; il a maintenant un local digne de son importance et du but qu'il poursuit. Nous espérons bien que, par ses travaux, il se tiendra comme par le passé au courant des circonstances actuelles qui sont devenues d'un intérêt si vif et si déchirant pour le cœur des catholiques.

La Religion et la Liberté,

PAR LE RÉVÉREND MESSIRE HERCULE BEAUDRY,
Curé de St.-Jean-Chrysostôme,—(Fin.)

Lu au Cabinet de Lecture Paroissial, en Octobre 1855.

Voulez-vous un exemple de la force morale que puise l'homme dans les convictions religieuses ? Voyez le despotisme qui pèse sur l'Asie, voyez ces vastes empires dominés par des tyrans qui disposent à leur gré de la vie de leurs sujets ? Vous rougissez de voir encore aujourd'hui l'Orient soumis à un servilisme aussi dégradant pour l'humanité. Les siècles s'écoulent et le soleil de la civilisation ne reparait plus sur l'horizon de cette partie du globe qui fut le berceau du genre humain. Au milieu de ces peuples asservis et dégradés, se trouvent disséminés quelques chrétiens ; on serait naturellement tenté de se les représenter comme coulant leurs jours dans la crainte et la timidité, comme n'osant à peine lever les yeux pour regarder leurs souverains. Ces hommes formés

à l'école du Catholicisme, instruits de ses sublimes doctrines, arrachaient par leur fermeté, ces années dernières au Roi de Siam, cet aveu : “ De tous mêmes sujets les chrétiens sont les seuls qui sachent dire, non.”

C'est le Christianisme qui a proclamé les deux grands principes de la civilisation universelle, l'unité de Dieu et la fraternité humaine : avant lui ils étaient inconnus. L'Eglise qui est son organe les a propagés, et sa doctrine toute entière est favorable à la liberté. Mais nous ne voulons pas seulement consulter ici sa doctrine, nous voulons encore offrir à votre admiration ses œuvres ; oui, les œuvres de cette Eglise qu'on s'est plu à représenter comme ennemie de la liberté.

Nous n'ignorons pas que plusieurs de ses adversaires ont écrit de magnifiques choses sur la liberté, mais qu'on nous montre leurs œuvres pour la cause de la liberté. Voyons si aucune institution philanthropique a jamais fait quelque chose qui puisse entrer en comparaison avec les œuvres de l'Eglise !

Et d'abord, nous la voyons cette antiquité qu'on nous présente avec admiration, maintenir l'esclavage sous ses formes les plus hideuses, diviser les hommes en deux classes dont l'une était plus maltraitée que la bête. Qu'on nous cite un philosophe qui ait pris la défense de l'esclave ; qui ait élevé la voix pour proclamer que la servitude, telle qu'elle existait, portait atteinte au droit le plus sacré de l'homme : qu'on nous cite un orateur qui ait consacré son talent à une si noble cause ; qu'on nous montre une loi pour l'abolition de l'Esclavage ou dont l'objet fut, du moins, d'améliorer le sort de l'esclave ! Et pourtant le mal était porté à ses dernières limites. La loi déclarait moins vils que *nuls* cent vingt millions d'hommes qu'elle abandonnait à la barbare cruauté de leurs maîtres. Ces victimes malheureuses étaient égorgées par milliers dans les divertissements publics et même dans les fêtes de familles. Ecoutez là-dessus Châteaubriand, dans ses *Etudes Historiques*. “ Le seul peuple qui ait fait un spectacle de l'homme est le peuple romain : tantôt c'était des gladiateurs et même des *gladiatrices* de familles nobles qui s'entretenaient pour le divertissement de la populace la plus abjecte comme pour le plaisir de la société la plus raffinée : tantôt c'était des prisonniers de guerre que l'on armait les uns contre les autres, et qui se massacraient au milieu des fêtes, la nuit aux flambeaux en présence de courtisanes..... On forçait des pères, des fils, des frères, de s'égorger mutuellement pour *désennuyer un Néron*, et mieux encore un Vespasien et un Titus. Le retentissement des glaives, les mugissements des animaux, les gémissements des victimes, dont les entrailles étaient traînées sur un sable parfumé d'essence de safran ou d'eau de senteur, ravissaient la foule. Les festins particuliers étaient rehaussés par le plaisir du sang : quand on s'était bien repui et qu'on chait de l'appro-

resse, on appelait des gladiateurs ; la salle retentissait d'applaudissements lorsqu'un des deux assaillants était tué."

Les victimes immolées dans ces fêtes s'élèvent dans quelques circonstances, *en une seule fois*, jusqu'à trois mille, dix mille et même jusqu'à dix-neuf mille.

Qui est-ce qui a fait disparaître de la terre cette effroyable monstruosité. L'EGLISE : c'est elle qui porta le premier coup en proclamant que tous les hommes étaient frères. Puis elle procéda, non pas d'une manière brusque et précipitée, comme le voudraient certains publicistes modernes qui prétendent pouvoir tout réformer d'un seul coup, mais avec cette prudence, cette sagesse, cette gravité qui caractérise toutes ses œuvres et qu'exigeait surtout une œuvre de cette importance. Lisez ses nombreux Conciles et vous verrez la progression. A mesure que la civilisation avançait, l'Eglise améliorait le sort des esclaves jusqu'à ce qu'elle eut le bonheur de voir disparaître l'esclavage de presque tous les pays Chrétiens. Et encore dans ces derniers temps vous avez entendu un de ses Pontifes, d'heureuse mémoire, élever la voix pour frapper d'anathème ceux qui, foulant aux pieds les sentiments de l'humanité et les enseignements de l'Eglise, veulent retenir cet ignominieux héritage que nous a laissé l'antiquité.

Nous avons dit que nous voulions offrir à votre admiration, non seulement la doctrine de l'Eglise sur la liberté ; mais surtout ses œuvres pour la cause de la liberté et qui sont comme autant de trophées pour dire à toutes les générations ce qu'elles lui doivent.

Pour le rachat des captifs elle a donné les plus beaux exemples de désintéressement, elle a sacrifié ses trésors. Qu'il est beau de voir ses Conciles prononcer que les biens de l'Eglise pouvaient être employés à faire recouvrer aux captifs la liberté ! Qu'il est beau de voir un St. Ambroise briser et vendre jusqu'aux vases sacrés pour cette même fin ! Cependant ce n'est encore là que l'ombre du dévouement qu'inspira le Catholicisme pour l'abolition de l'esclavage.

Pourquoi faut-il que l'habitude de contempler une merveille en diminue à nos yeux les proportions ? L'homme, dès son enfance, voit tous les jours le soleil se lever pour répandre sur notre planète la lumière et la fertilité ; tous les jours, il voit la terre se couvrir d'une riche moisson et rendre au centuple la semence déposée dans son sein, et ces étonnantes merveilles, parce qu'elles s'offrent uniformément et régulièrement à ses regards, finissent par ne plus exciter son admiration ; il les contemple sans qu'il s'élève dans son cœur un sentiment de reconnaissance pour l'Auteur de tant de bienfaits. Il en est de même des œuvres de la Religion ; l'homme en est le témoin dès que ses yeux s'ouvrent à la lumière ; tous les jours l'Eglise lui offre les plus beaux

exemples de charité et de dévouement ; il recueille lui-même le fruit de ses travaux et de ses labeurs ; il vit de ses bienfaits, et bien souvent il demeure spectateur froid et insensible de ce qui devrait exciter à un suprême degré son admiration et sa reconnaissance. Les illustres fondateurs des Ordres pour la Rédemption des captifs sont des Héros qui ont servi de la manière la plus puissante la cause de la liberté, et dont les noms doivent être répétés avec amour dans tous les siècles. C'était déjà beaucoup de sacrifier sa fortune, son repos, son énergie à la noble cause de la liberté ; mais ces martyrs de la liberté ont poussé plus loin leur dévouement, ils l'ont poussé jusqu'à ses dernières limites, *jusqu'à acheter la liberté pour leurs frères par leur liberté propre*. C'était un des vœux qu'on faisait en entrant dans ces Ordres, *de demeurer captif s'il le fallait, s'il n'y avait point d'autres moyens*, en la place de ceux qu'on voulait délivrer de la servitude. Voilà le dévouement qu'inspire le Catholicisme et tel que le Catholicisme seul peut inspirer !

Tournant maintenant nos regards d'un autre côté, après avoir considéré la tendresse et la sollicitude de l'Eglise pour ceux qui sont victimes de l'oppression, la protection qu'elle leur accorde au prix des plus généreux sacrifices ; voyons la rigueur qu'elle déploie contre ceux qui abusent de leur pouvoir pour excuser l'oppression. Nous venons de vous montrer St. Ambroise, archevêque de Milan, vendant les vases sacrés pour faire recouvrer aux captifs la liberté ; vous allez voir maintenant avec quelle rigueur ce même Prélat punit dans la personne de l'Empereur Théodose un acte de cruauté. Ce prince, dans un moment de colère, ordonna de passer au fil de l'épée tous les habitants de Thessalonique qui avaient mis à mort un Commandant de garnison. L'ordre révoqué trop tard est exécuté. On fit un affreux massacre des habitants de cette ville malheureuse : on les immola sans pitié. L'Empereur, après cet horrible carnage, voulut se présenter au temple. Le Prélat va au-devant de lui pour lui en interdire l'entrée ; il lui fait remarquer que ses mains sont teintes du sang de bien des victimes innocentes et finit par lui adresser avec fermeté ces paroles : *Vous avez imité David dans son péché, imitez-le dans son repentir*. L'empereur se soumit ; il accepta la rigoureuse pénitence qui lui fut imposée, laissant à l'histoire à enregistrer un bel exemple de soumission à l'Eglise, tandis qu'elle nous offre de la part de celle-ci un trait remarquable de son zèle et de son courage à empêcher l'abus du pouvoir.

Dans la rapide esquisse que nous venons de tracer, nous avons exposé, avec quelques développements, la théorie du pouvoir dans l'ordre social et politique. Nous avons fait voir que l'autorité est la source des libertés populaires, tandis que la Religion en est l'unique sauvegarde. Ces grandes vérités, il importe plus que jamais de les proclamer hautement ; car ja-

mais, peut-être, elles n'ont été attaquées avec autant de véhémence et de subtilité qu'aujourd'hui : mais aussi, par un effet sans-doute de la divine Providence, jamais siècle n'a fourni autant d'excellents ouvrages, à la portée de toutes les intelligences, sur ces questions d'un si haut intérêt. Il y a cela de remarquable, que la vérité n'a jamais été attaquée sans avoir eu de puissants défenseurs.

Du Ve au XVIe siècle, toutes les institutions sociales portent l'empreinte des idées religieuses qui prévalaient partout. Personne alors ne songeait à révoquer en doute que la Religion ne fût appelée à présider aux destinées même temporelles des peuples ; personne ne songeait à lui faire cette guerre insensée qu'on lui livre, depuis ces derniers siècles, au préjudice des peuples qu'on fanatise, en les armant contre l'institution qui, seule, peut leur assurer la liberté. Aussi, voit-on les peuples, pendant cette longue suite de siècles, marchant à l'ombre de l'antique foi, savourer les délices de la paix et de la liberté. Alors il n'y avait point urgence d'appuyer sur une vérité reconnue, admise par tous, savoir, que la Religion, devant régler les rapports, non-seulement de Dieu avec les hommes, mais encore les rapports des hommes entre eux, elle est indispensable au bien-être de la société civile. Quand on traitait de la Religion, ce n'était guère qu'au point de vue de la vie future. Au XVIe siècle, l'Eglise est attaquée dans ses dogmes ; au commencement du siècle dernier, une nuée de philosophes impies viennent fondre sur elle et attaquent son autorité. Les peuples égarés, saisis de vertige, ayant appris à douter, à secouer le joug de la Religion, voulurent bientôt secouer le joug de l'autorité civile. On sait quelles furent les conséquences. . . . Les hommes bien pensants ne tardèrent pas à découvrir la source du mal, ils virent avec frayeur le danger qu'il y a de dépouiller les peuples des convictions religieuses ; ils comprirent qu'il n'y avait de salut pour les sociétés que dans le retour à la Religion. Aussi, dans ces derniers temps, a-t-on vu un grand nombre de vaillants Défenseurs de la vérité, de Publicistes éminents diriger leur études vers ce but ; traiter de la religion dans ses rapports avec la vie présente, avec la société civile, et démontrer d'une manière victorieuse et péremptoire qu'elle est la sauvegarde des libertés populaires, le bien moral qui unit les membres d'une même nation et les nations entr'elles, et qu'étant appelée à présider aux destinées temporelles des sociétés, c'est en elle seule qu'elles trouveront le bien-être.

Et si, en terminant, nous voulions vous offrir un exemple de ces importantes vérités, nous n'aurions pas à l'aller chercher bien loin, nous le prendrions chez nous. Rappelons nous ce qu'étaient nos ancêtres qui vinrent former les premiers établissements sur les bords du St. Laurent ; rappelons-nous surtout l'état de cette Colonie naissante lorsque le pays passa sous la domination de l'Angleterre. En disant adieu à la vieille France, nos pères emportèrent pour tout hérita-

ge des convictions religieuses profondes. Inutile de vous dire quel fut alors leur sort, les longues luttes qu'ils eurent à soutenir, les pages si sombres de notre histoire pourraient réveiller des souvenirs que nous voudrions voir ensevelis dans l'oubli. Otez, pour un instant, à ce peuple orphelin sa religion qui fut pour lui le seul lien d'union qui lui restait ; dépouillez-le de sa Foi qui lui révélait sa propre grandeur, malgré son apparente faiblesse, de cette foi qui lui rappelait d'une manière si vive les souvenirs de la patrie, qui le réunissait au pied des autels où il retrempait son âme dans la charité chrétienne, et où il puisait un courage invincible pour soutenir ses luttes incessantes ; faites disparaître le flambeau de la science que le dévouement religieux vint faire briller sur ces plages lointaines et qui mit le peuple en état de faire entendre sa voix, de revendiquer ses droits ; où en serait aujourd'hui la Nationalité Canadienne-Française ? Quel rang occuperions-nous dans la société ? Mais non, grâce à sa religion, vous voyez aujourd'hui le Peuple Canadien-Français ce qu'il était alors. Après un siècle de séparation de la mère-patrie, il a une nationalité propre qui le caractérise noblement ; il conserve précieusement les traditions de ses pères, il parle leur langue, et, disons-le avec orgueil, il fait l'admiration des étrangers, par la douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractère, son attachement à sa foi, et se montre en tout digne de sa noble origine.

Une visite à Caughnawaga (Sault St. Louis).

Je me rappellerai toujours avec plaisir mon excursion au Village Indien de *Caughnawaga*, ainsi appelé par corruption du mot *Kahnawaké*, qui signifie, en dialecte Iroquois : *Là où il y a un rapide*. Ce village se trouve trop près des portes de Montréal pour qu'il soit nécessaire de justifier cette étymologie, et chacun conviendra que si le langage Iroquois n'est guère harmonieux, il a du moins l'avantage d'être essentiellement pittoresque et descriptif.

Ce fut donc par une belle matinée du mois de juin de l'année 1858 que, sur la gracieuse invitation du révérend P. Cauvin, nous nous rendîmes chez le révérend P. Antoine, missionnaire à Caughnawaga, (*Sault-St.-Louis*). Il est inutile de dire qu'à notre arrivée nous fûmes parfaitement accueillis par les RR. PP. Antoine et Soulerin, le frère Basile et Mlle Marcoux, sœur du vénérable prédécesseur du révérend P. Antoine ; mais ce que nous croyons intéressant pour nos lecteurs, ce sont les quelques détails que nous avons glanés dans notre trop court voyage et que je vais me permettre d'exposer, sans revendiquer le moins du monde, les titres de voyageur ou d'archéologue, et encore moins celui de littérateur.

Après avoir passé la nuit au presbytère, bâtisse très ancienne, puisqu'elle remonte au-delà du temps du P. Charlevoix, dont on conserve encore la chambre garnie, telle qu'elle devait être alors qu'il écrivait ses précieux Mémoires, nous allâmes visiter le len-

demain deux des familles sauvages les plus à l'aise de l'endroit, appelées *Kaieriton* et *Kaieroton*. Chez l'une d'elles nous fîmes connaissance avec un jeune Sauvage d'une vingtaine d'années, à figure très-intelligente, qui avait fait ses classes jusqu'à la Rhétorique avec beaucoup de succès, au collège de St.-Hyacinthe. Il parlait parfaitement le français et l'anglais. Une jeune fille de l'autre famille était au couvent de Chateauguay, où elle s'appliquait surtout à la musique.

D'après ce qui reste encore des Régistres de la Mission, les prêtres dont les noms suivent paraissent s'être succédés à Caughnawaga dans l'ordre suivant :

1701	R. P. Nicholas, <i>Jésuite</i> ,	
1733	Daniel, <i>Récollet</i> ,	
1735	{ J. Quint de la Bretonnière, } <i>Jésuites.</i>	
	{ Luc Frs. Nau, }	
1739	Pierre De Lauzon,	
1742	J.-Bte. Tourois,	
1753	A. Gordon,	
1755	J.-Bte. De Neuville,	
1757	Joseph Huguet,	
1783	J. B. Dumouchelle,	
1784	A. P. Gallet.	
1784	L. Ducharme,	
1794	Rinfret,	
1803	A. Vanfelson,	
1815	N. Dufresne, depuis prêtre de St.	
1818	Joseph Marcoux, [Sulpice.	
1855	{ R. P. Eug. Antoine, O. M. S.	
	{ R. P. Soulerin, O. M. S.	

L'église, telle qu'on la voit aujourd'hui, fut construite pendant que le révérend Messire Marcoux était missionnaire de Caughnawaga.

L'exposition défavorable, au vent du nord, a empêché qu'on en établît la façade du côté du fleuve. Grand nombre des ornements magnifiques et des objets précieux que renferme cette église sont des dons des principaux Souverains de l'Europe, faits souvent en reconnaissance ou en retour de présents de pelletteries et d'ouvrages en *rassade* que leur firent les Sauvages.

Entr'autres cadeaux magnifiques, nous avons pu examiner les suivants :

1^o Un riche et superbe *Ostensoir en or*, probablement un des plus anciens vases sacrés qui se trouvent en Canada, puisqu'il porte cette inscription :

Claude Prévost, ancien Echevin de Paris, et Elisabeth Legendre, sa femme, m'ont donné aux RR. PP. Jésuites, pour honorer Dieu en leur première Eglise des Iroquois. 1668.

2^o Un tableau représentant St.-Louis, Roi de France, en oraison, dont le roi Charles X fit présent à l'église de Caughnawaga.

3^o Un magnifique *Calice en vermeil*, avec patène en or, donnés vers 1854, par l'Impératrice Eugénie de France. Le pied du Calice porte l'inscription : *Donné par l'Impératrice.*

4^o Enfin, un grand nombre d'anciens et précieux ornements donnés par d'autres Souverains d'Europe. Louis Philippe fit aussi cadeau à l'église d'une *somme d'argent considérable*. Il avait même promis au révérend P. Léonard, de lui remettre une autre somme ; malheureusement pour cette Mission, les événements de 1848 et l'abdication de Louis-Philippe l'empêchèrent d'exécuter sa promesse.

Dans le clocher, où nous montâmes, il y a deux cloches. L'une peut avoir deux pieds, et l'autre trois pieds de diamètre. A la plus petite de ces cloches se rattache une intéressante légende dont voici quelques souvenirs que le temps n'a pu effacer, et qui se sont transmis comme une pieuse tradition :

Vers l'an 1702. le R. P. Nicholas, alors missionnaire à Caughnawaga, engagea les Sauvages à mettre en commun un certain nombre de pelletteries, qui leur permit de faire, en Europe, l'achat d'une cloche pour leur église qui n'en avait pas.

Ceux-ci, qui n'avaient jamais vu ni entendu de cloche de leur vie, se rendirent de grand cœur à l'invitation de leur missionnaire, et bientôt l'on put commander en France une cloche que l'on mit à bord d'un navire, partant du Havre pour Québec. La France et l'Angleterre étaient alors en guerre, et il arriva que le navire porteur de la précieuse cloche fut capturé en mer par un vaisseau des Colonies Anglaises : ce qui fit que la cloche en question, au lieu de prendre la direction de *Caughnawaga*, alla égayer de son carillon le clocher d'une chapelle protestante à *Deerfield*, dans le Connecticut. Ces braves gens, croyant la cloche de bonne prise avaient même effacé l'inscription qu'elle portait : mais ils comptaient sans le Père Nicholas. Ce dernier, après bien des recherches et des renseignements patiemment recueillis, ayant appris vers 1703, ce qu'était devenue sa chère cloche, communiqua aux Sauvages la fâcheuse nouvelle, et les engagea à le suivre pour aller la recouvrer. On se rendit de nouveau à son appel. Le Père conduisit donc ses Sauvages au *Fort Chambly*, d'où ils partirent, sous la conduite de M. de Rouville. Arrivés à *Deerfield*, ils s'emparèrent sans bruit de la cloche, et reprirent de même le chemin de leur village. Mais on était en hiver, et malgré toute leur bonne volonté, les Sauvages ne pouvaient porter à dos, et aussi loin, un fardeau si lourd.

Lors donc qu'ils furent arrivés dans les environs du Lac Champlain, ils enfouirent leur cloche dans la terre, bien décidés à la venir chercher, mieux préparés, dès que les chemins le permettraient. Effectivement, au retour de la belle saison, ils repartirent, toujours sous la direction du Père Nicholas. Cette fois, ils emmenaient avec eux deux bœufs. L'ayant retrouvé sans peine, ils l'attachèrent solidement à une traverse de bois, qu'ils placèrent sur le dos des bœufs, firent asseoir le Père Nicholas sur la poutre, au-dessus de la cloche, et, de cette manière, ils entrèrent triomphalement dans le village de Caughnawaga, au bruit

de la cloche reconquise et à la grande joie de tous les Sauvages.

L'autre cloche a été donnée par George IV. On voit, d'après l'inscription, qu'elle fut fondue à Londres, par *Mears*.

A l'entrée de l'église, au-dessus du jubé, on a suspendu à la voûte de l'église la bannière nationale Iroquoise. C'est un morceau d'étoffe long de quatre à cinq pieds sur six pouces de large, de couleur grise, avec frange au bout, orné de dessins blancs et noirs sur lignes régulières, sur toute son étendue, et d'une croix qui occupe le centre.

On admire beaucoup le *Tableau* du Maître-autel, représentant la *Mort de St.-François-Xavier*. Cette belle toile vient de France.

Il faut avoir vu les Sauvages à l'église pour pouvoir se faire une idée de leur recueillement. Avant la célébration des offices, deux ou trois hommes se tiennent à la porte du temple pour remplir les fonctions du portier. "Les mêmes hommes—dit M. de Marmier dans ses lettres sur l'Amérique—que j'avais rencontré se promenant tête nue devant leur demeure, n'arrivent à l'office divin qu'en s'affublant la tête d'une couverture de laine blanche qui leur enveloppe la face et les épaules. Les femmes s'avancent avec le même manteau. Les plus riches et les plus élégantes remplacent cette couverte blanche par une large pièce de drap carrée, verte ou noire, ornée de sa lisière, que les Anglais fabriquent exprès pour ces belles Sauvages. Les deux sexes forment dans l'église deux chœurs séparés, et chantent tour-à-tour les psaumes d'un ton nasillard, et avec des cris de fausset qui font frémir les oreilles."

Les hommes sont placés à gauche, et les femmes à droite. Les bancs sont grands et longs. Vers le milieu de ces bancs s'élèvent les pupîtres des chœurs, qui se trouvent ainsi mêlés avec les autres Sauvages. Dès le commencement de l'office on récite des prières à haute voix, très lentement, et par *chœurs* alternatifs ; puis on chante des cantiques, les hommes commençant et les femmes reprenant le verset suivant. Le chant religieux des Iroquois est grave ; ils semblent préférer le *Mode Mineur*. Incapables de soutenir le ton, on les entend baisser graduellement la voix, quelquefois d'une *octave* dans un même verset ; l'autre *chœur* reprend ensuite sur un ton élevé qui, à son tour, va *decrescendo*. Chez les femmes, on distingue d'assez belles voix, très-étendues et très-perçantes.

Il y a prière, tous les soirs, vers six heures. Les Sauvages ont coutume d'assister à la *première messe* qui se dit le matin et d'entendre encore toutes les autres qui se succèdent.

Leur tenue à l'église est des plus exemplaires. Il ne serait pas permis, même à un étranger, d'y tourner la tête, bien moins d'y causer. Feu M. le Commandeur Viger nous racontait à ce sujet une petite anecdote dont il avait été le principal héros. Une fois qu'il assistait, en compagnie de M. de Puibusque, à

la procession de la Fête-Dieu, qui se faisait au Sault-St.-Louis, il voulut attirer l'attention de son compagnon sur quelque objet, et lui dit un mot à *voix basse* ; sur quoi un Sauvage qui se trouvait près de lui, se tournant de son côté, lui dit d'un ton aussi impérieux que brusque : *Tais-toi*. Les servants gardent leur couverture pendant la célébration de la messe. A part les réponses de rigueur, tous les offices, y compris le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, les *psaumes*, etc., se chantent en langue Iroquoise, mais sur l'air du plein-chant. Il y a grande fête et procession le jour de la Fête-Dieu et de l'Assomption de la Ste.-Vierge. Cette tribu d'Iroquois est convertie à la foi catholique depuis plus d'un siècle et demi.

Si un étranger établi parmi les Sauvages, parvient à gagner leur estime, ceux-ci lui donnent un nouveau nom, et ce baptême se fait solennellement. On choisit ordinairement l'occasion d'une noce pour cette cérémonie, qui se compose de chants, de danses, de poignées de main, etc., etc.,

On se marie de bonne heure chez les Iroquois. Il n'est pas rare d'y voir des jeunes filles de treize ans épouser des garçons de seize. Depuis quelques années, cependant, ces sortes de mariages deviennent moins fréquents. Il arrive même que les futurs époux ne se sont jamais vus ni connus, le choix des parties est ordinairement laissé aux parents. Pour parer aux suites fâcheuses qui pourraient résulter de ces sortes de mariages, le Missionnaire fait tout ce qu'il peut pour mettre fin à cet usage, et n'en célèbre jamais aucun avant de s'être assuré, au préalable, du consentement volontaire des époux.

"Jadis, dit encore M. Marmier, quand un Iroquois voulait se marier, il s'en allait trouver le père de celle qu'il désirait épouser, et lui adressait ces simples et énergiques paroles : "J'aime ta fille ! veux-tu me la donner, afin que les plus petites racines de son cœur s'enlacent au mien, de telle sorte que le vent le plus fort ne puisse les séparer !"

Aujourd'hui, le jour des noces arrivé, le futur se rend seul à l'église : peu après vient l'épouse. Quelquefois celle-ci s'y est rendue la première. Après la célébration du mariage, les deux époux s'en retournent chacun chez leurs parents. Pendant la journée, les amis du marié parcourent les rues du village en portant une chaudière de *sagamite*, se recrutant l'un après l'autre et vont ensuite en cortège, prendre le nouveau marié qu'ils conduisent dans la maison de sa femme. Puis commencent le festin et les danses. Le mari réside ordinairement chez son beau-père.

Le Père Antoine nous a fait présent d'un *recueil de cantiques*, d'un *catéchisme* et d'un *abécédaire en langue Iroquoise*, mais nous n'avons guère pu nous familiariser avec cette littérature, pendant les vingt-quatre heures que nous avons si agréablement passé au Sault-St.-Louis. Cette langue est très difficile à apprendre et à parler. Elle se compose de très-peu de lettres, c'est ce qui explique pourquoi les mêmes syllabes

sont si souvent répétées. On se sert de *caractères Romains* pour écrire les lettres, à l'exception du signe S, qui représente le W.

Le révérend M. Marcoux a travaillé avec beaucoup de succès à la composition d'une *grammaire* et de deux *dictionnaires*, l'un Iroquois-Français, et l'autre Français-Iroquois.

Ces ouvrages précieux n'ont pas encore vu le jour, à l'exception du vocabulaire Iroquois, que M. Marcoux avait envoyé à M. de Chateaubriand, et que l'illustre auteur des *Martyrs* a imprimé textuellement dans son *Voyage en Amérique*.

A beaucoup d'érudition, le révérend M. Marcoux joignait beaucoup d'esprit. Il laissait rarement passer l'occasion de dire un bon mot, et la plaisanterie s'est glissée jusque dans ses ouvrages. Dans son dictionnaire, il rend ainsi compte du mot Iroquois *takos*, qui signifie *chat* :

Takos, un chat ; *Takoskoda*, un gros chat, un *marcoux* ; mais d'une autre espèce que celle de l'auteur de ce dictionnaire. ADÉLARD BOUCHER.

L'Art de la Conversation.

Notre conversation doit ressembler à l'eau, dont la meilleure est la plus claire, la plus simple et celle qui a le moins de goût.—FÉNÉLON.

Une règle bien importante que vous devez observer pour rendre votre conversation agréable, c'est de prendre toujours un ton modéré et modeste, comme il convient à des personnes bien élevées. Cette retenue est un des caractères auxquels, selon le prophète Isaïe, le sauveur devait se faire reconnaître : *Il ne criera point, il ne contestera point, sa voix ne se fera point entendre dans les places publiques.*

On distingue aisément à cette marque, les jeunes personnes dont l'éducation a été bien soignée. Leur conversation n'en est point pour cela moins naturelle, elle n'en est que plus agréable et plus intéressante ; et pour être tempérée par une certaine réserve, elle n'est ni triste, ni froide, ni gênée.

“ La modestie, dit St.-François de Sales, compose notre façon de parler, afin qu'elle soit agréable, ne parlant ni trop haut ni trop bas, ni trop lentement, ni trop brusquement ; se tenant dans les termes d'une sainte médiocrité, laissant parler les autres quand ils parlent, sans les interrompre, car cela tient de la *babillerie* ; parlant néanmoins à son tour pour éviter la *rusticité* et l'*insuffisance* qui nous empêchent d'être de bonne conversation.” Fidèle à cette loi, ne levez jamais trop la voix : *parler bas attire l'attention, parler peu fixe le souvenir.* “ Les paroles de l'insensé, dit le Sage, sont toujours précipitées ; elles sont comme la roue d'un char.”

Cette règle convient d'une manière plus spéciale aux femmes chrétiennes. Elles doivent éviter un ton décisif et dogmatique qui ne pourrait que choquer.

“ Qu'une jeune personne sache se taire, dit quelque part Mme de Maintenon, qu'elle écoute, qu'elle

réponde quand on la questionne, qu'elle dise son avis avec timidité si on le lui demande ; qu'elle n'ait jamais un ton décisif et que dans ce qui paraît le plus clair, elle dise : *Il me semble que cela est ainsi.* — *Je croirais cela.*

Le ton de la bonne conversation est coulant et naturel ; il n'est ni pesant ni frivole. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes ; on y raisonne sans argumenter ; on y plaisante sans jeux de mots ; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, l'*ingénieuse et innocente* raillerie et la morale austère ; on y parle de tout pour que chacun ait quelque chose à dire ; on n'approfondit point les questions de peur d'ennuyer ; on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité ; la précision mène à l'élégance, chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots ; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui, nul ne défend opiniâtrément le sien ; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute ; chacun s'instruit, chacun s'amuse ; tous s'en vont contents, et l'on peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités dans le silence.

“ La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus, dit La Rochefoucault, j'aime qu'elle soit sérieuse et que la morale en fasse la plus grande partie.... Cependant, je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée.”

Fénélon.

François de Salignac de la Mothe Fénélon, archevêque de Cambrai, précepteur des enfants de France, l'une des gloires de l'Épiscopat français, naquit au château de Fénélon, dans le Périgord (Département de l'Aveyron), le 6 août 1651, et mourut à Cambrai le 7 janvier 1715. Ce seul nom de Fénélon rappelle tout ce qu'il pouvait y avoir dans un cœur d'homme de douceur, environné de tous les prestiges du génie, de l'imagination et de la poésie. “ Jamais, dit La Harpe, la vertu n'emprunta, pour parler aux hommes, un langage plus enchanteur.” Parmi les nombreux traits de sa vie dignes de souvenir, nous nous plaisons à rapporter ici le suivant, dont M. Andrieux nous a laissé le gracieux récit dans des vers heureusement inspirés :

UNE PROMENADE DE FÉNÉLON.

I.

Victime de l'orgueil et de la calomnie,
Et par un noble exil expiant son génie,
Fénélon, dans Cambrai, regrettant peu la Cour,
Répandait les bienfaits et recueillait l'amour :
Instruisait, consolait, donnait à tous l'exemple.
Son peuple pour l'entendre accourait dans le temple ;
Il parlait, et les cœurs s'ouvraient tous à sa voix.
Quand du saint ministère, ayant porté le poids.
Il cherchait sur le soir le repos, la retraite,
Alors aux champs aimés du sage et du poète,
Solitaire et rêveur, il allait s'égarer.

De quel charme à leur vue il se sent pénétrer !
 Il médite, il compose, et son âme l'inspire ;
 Jamais un vain orgueil ne le presse d'écrire ;
 Sa gloire est d'être utile : heureux, quand il a pu
 Montrer la vérité, faire aimer la vertu !
 Ses regards, animés d'une flamme céleste,
 Relèvent de ses traits la majesté modeste ;
 Sa taille est haute et noble ; un bâton à la main,
 Seul, sans faste et sans crainte, il poursuit son chemin,
 Contemple la nature et jouit de Dieu même.
 Il visite souvent les villageois qu'il aime,
 Et, chez ces bonnes gens, de le voir tout joyeux,
 Vient, sans être attendu, s'assied au milieu d'eux,
 Ecoute le récit des peines qu'il soulage,
 Joue avec les enfants et goûte le laitage.

II.

Un jour, loin de la ville, ayant longtemps erré,
 Il arrive aux confins d'un hameau retiré,
 Et sous un toit de chaume, indigente demeure,
La pitié le conduit ; une famille y pleure.
 Il entre, et sur le champ, faisant place au respect,
 La douleur un moment se tait à son aspect :
 " Oh ! Ciel ! c'est Monseigneur ! " On se lève, on s'em-
 Il voit avec plaisir éclater leur tendresse. [presse,
 " Qu'avez-vous, mes enfants, d'où vient votre chagrin ?
 " Ne puis-je le calmer ? Versez-le dans mou sein ;
 " Je n'abuserai pas de votre confiance."
 On s'enhardit alors, et la mère commence :
 " Pardonnez, Monseigneur, mais vous n'y pouvez rien ;
 Ce que nous regrettons, c'était tout notre bien :
 Nous n'avions qu'une vache ! hélas ! elle est perdue,
 Depuis trois jours entiers nous ne l'avons point vue ;
 Notre pauvre *Brunon* !... Nous l'attendons en vain !...
 Les loups l'auront mangée, et nous mourrons de faim,
 Peut-il être un malheur au nôtre comparable !"
 " Ce malheur, mes amis, est-il irréparable,
 Dit le Prêlat, et moi, ne puis-je vous offrir,
 Touché de vos regrets, de quoi les adoucir ?
 En place de *Brunon*, si j'en trouvais une autre ?"
 " L'aimerions-nous autant que nous aimions la nôtre ?
 Pour oublier *Brunon* il faudra bien du temps !
 Et comment l'oublier !... Ni nous, ni nos enfants,
 Nous ne serons ingrats !... *C'était notre nourrice !*
 Nous l'avons achetée étant encore génisse !
 Accoutumée à nous, elle nous entendait,
 Et même à sa manière elle nous répondait ;
 Son poil était si beau, d'une couleur si noire !
Trois marques seulement, plus blanches que l'ivoire,
 Ornaient son large front et ses pieds de devant.
 Avec mon petit Claude elle jouait souvent ;
 Il montait sur son dos ; elle le laissait faire ;
 Je riais !... à présent nous pleurons au contraire !
 Non, Monseigneur, jamais il n'y faut pas penser,
 Une autre ne pourra chez nous la remplacer."
 Fénélon écoutait cette plainte naïve ;
 Mais pendant l'entretien bientôt le soir arrive.
 Quand on est occupé de sujets importants,
 On ne s'aperçoit pas de la fuite du temps.

Il promet, en partant, de revoir la famille.
 " Ah ! Monseigneur ! lui dit la plus petite fille,
 Si vous vouliez pour nous la demander à Dieu,
 Nous la retrouverions." " Ne pleurez plus, adieu."

III.

Il reprend son chemin, il reprend ses pensées,
 Achève en son esprit des pages commencées,
 Il marche, mais déjà l'ombre croît, le jour fuit ;
 Ce reste de clarté qui devance la nuit
 Guide encore ses pas à travers les prairies ;
 Et le calme du soir nourrit ses rêveries.
 Tout-à-coup à ses yeux un objet s'est montré ;
 Il regarde... Il croit voir... Il distingue en un pré
 Seule, errante et sans guide, *une vache*... C'est celle
 Dont on lui fit tantôt un portrait si fidèle ;
 Il ne peut s'y tromper !... Et soudain empressé,
Il court dans l'herbe humide, il franchit un fossé,
Arrive haletant ; et Brunon complaisante,
 Loin de le fuir, vers lui s'avance et se présente ;
 Lui-même satisfait la flatte de la main.
 Mais que faire ? va-t-il poursuivre son chemin ?
 Retourner sur ses pas, ou regagner la ville ?
 Déjà pour revenir il a fait plus d'un mille...
 " Ils l'auront dès ce soir, dit-il, et par mes soins.
 Elle leur coûtera quelques larmes de moins."
 Il saisit, à ces mots, la corde qu'elle traîne,
 Et marchant lentement derrière lui l'emmena.
 Venez, mortels si fiers d'un vain et mince éclat,
 Voyez en ce moment le digne et saint Prêlat,
 Que son nom, son génie et son titre décore,
 Mais que tant de bonté relève plus encore.
 Ce que fait votre orgueil vaut-il un trait si beau ?
 Le voilà fatigué, de retour au hameau ;
 Hélas ! à la clarté d'une faible lumière,
 On veille, on pleure encor dans la triste chaumière ;
 Il arrive à la porte : " Ouvrez-moi, mes enfants,
 Ouvrez-moi, c'est *Brunon*, *Brunon* que je vous rends."
 On accourt ; ô surprise ! ô joie ! ô doux spectacle !
 La fille croit que Dieu fait pour eux un miracle :
 " Ce n'est point Monseigneur, c'est un ange des cieus,
 Qui, sous ses traits chéris, se présente à nos yeux ;
 Pour nous faire plaisir il a pris sa figure ;
 Aussi je n'ai pas peur... Oh ! non, je vous assure ;
 Bon ange !..." En ce moment, de leurs larmes noyés,
 Père, mère, enfants, tous, sont tombés à ses pieds.
 " Levez-vous, mes amis ; mais quelle erreur étrange !
 Je suis votre archevêque, et ne suis point un ange ;
 J'ai retrouvé *Brunon*, et pour vous consoler
 Je revenais vers vous, que n'ai-je pu voler !
 Reprenez-la ; je suis heureux de vous la rendre."
 " Quoi ! tant de peine ! ô Ciel ! vous avez pu la prendre,
 Et vous même !..." Il reçoit leurs respects, leur amour,
 Mais il faut bien aussi que *Brunon* ait son tour,
 On lui parle : " C'est donc ainsi que tu nous laisses !...
 Mais te voilà !..." Je donne à penser les caresses !
Brunon paraît sensible à l'accueil qu'on lui fait.
 Tel, au retour d'Ulysse, Argus le reconnaît.

IV.

« Il faut, dit Fénelon, que je reparte encore ;
 A peine dans Cambrai serai-je avant l'aurore ;
 Je crains d'inquiéter mes amis, ma maison. »
 « Oui, dit le villageois, oui, vous avez raison ;
 On pleurerait ailleurs, quand vous séchez nos larmes,
 Vous êtes tant aimé ! prévenez leurs alarmes ;
 Mais comment retourner, car vous êtes bien las ?
 Monseigneur, permettez... Nous vous offrons nos bras ;
 Oui, sans vous fatiguer, vous ferez le voyage. »
 D'un peuplier voisin on abat le branchage.
 Mais le bruit au hameau s'est déjà répandu :
 Monseigneur est ici !... Chacun est accouru,
 Chacun veut le servir. De bois et de ramée
 Une civière agreste aussitôt est formée,
 Qu'on tapisse partout de fleurs, d'herbages frais ;
 Des branches au-dessus s'arrondissent en dais ;
 Le bon Prélat s'y place, et mille cris de joie
 Volent au loin ; l'écho les double et les renvoie.
 Il part ; tout le hameau l'environne, le suit ;
 La clarté des flambeaux brille à travers la nuit ;
 Le cortège brillant qu'égaie un chant rustique
 Marche... Honneurs innocents et gloire pacifique !
 Ainsi par leur amour, Fénelon escorté,
 Jusque dans son palais en triomphe est porté.

Les Filles de St. Vincent de Paul,
 OU LES SŒURS DE CHARITÉ.

Madame Delille était occupée à coudre ; ses deux enfants, assis à ses pieds, feuilletaient son *livre d'heures*, pour en regarder les images. Emile avait neuf ans, Marie près de sept.

Ah ! dit la petite fille, voilà un prêtre qui tient un enfant dans ses bras ! Quel est ce Saint, maman ? le nom n'est pas écrit en bas.

La mère, regardant l'image, répondit : C'est St. Vincent de Paul, mes enfants.

Mais pourquoi, dit la petite Marie, représente-t-on St. Vincent de Paul avec un enfant sous son manteau ? voudriez-vous nous le dire, maman ?

Bien volontiers, mes enfants : St. Vincent de Paul était né dans le midi de la France, il y a environ deux cents ans. C'est un des prêtres les plus saints et un des hommes les meilleurs qui aient existé. Il changeait le cœur des méchants, et leur faisait aimer Dieu. Il consolait les prisonniers, soignait les malades, avait des secours et de tendres paroles pour tous les malheureux. A l'imitation du Sauveur, il faisait du bien partout où il passait. Il établit en France les *Sœurs de la charité*, qu'on appelle aussi à cause de lui, les *filles de Saint-Vincent de Paul*. Ce sont de pieuses filles réunies dans les hôpitaux, y consacrant leur vie à soigner les *soldats blessés* et les *pauvres malades*, et servant de *mères aux enfants abandonnés* ; car saint Vincent voulut adoucir toutes les misères, depuis celles de l'enfance jusqu'à celles de la vieillesse infirme....

Qu'est-ce que des *enfants abandonnés*, dit Marie, interrompant sa mère ?

Chère fille, il y a des mères tellement pauvres, que hors d'état de nourrir leurs enfants, elles s'en séparent. Du temps de St. Vincent de Paul, on exposait beaucoup de ces petits malheureux sur les grands chemins, ou sur les places publiques des villes, dans l'espoir que quelqu'un les recueillerait. Mais il en périssait un grand nombre.

Dans une froide matinée d'hiver, saint Vincent de Paul en trouva deux qui se mouraient de froid et de faim sur le pavé de la rue ; il les *cacha sous son manteau*, et les emportant, il leur sauva la vie. Dès ce moment, son cœur n'eut de repos que lorsqu'il eut fondé des hospices assez riches pour y recueillir tous ces *pauvres petits êtres*. Il fit de nombreuses quêtes pour cela, et Dieu bénit la belle œuvre de Vincent. Aujourd'hui, mes enfants, il n'y a pas de petite ville qui n'ait un hôpital pour ses pauvres et ses orphelins, et où l'on ne bénisse le nom de Vincent de Paul... Voilà pourquoi on le représente avec un jeune enfant dans ses bras ?

C'est une belle histoire, dit la petite Marie ; seulement, je n'aime pas qu'il y ait des mères qui abandonnent leurs enfants !

Je le comprends moins que toi, dit madame Delille, en baisant le front blanc de sa jolie petite fille ; mais sans doute elles y sont forcées.

Après une pause, Emile dit à sa mère :

Il me semble que j'aime mieux saint Vincent de Paul que beaucoup de rois ou de capitaines qu'on appelle *des héros* ?

Et moi aussi, mon fils, car la plupart de ces héros ne songent qu'à leur gloire, et ils ne laissent guère après eux rien de bon pour les peuples. St. Vincent s'oublia lui-même, et fit de grandes choses, seulement pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'humanité. Ce fut un héros aussi, sans le savoir ; le *héros de la charité*. Et Dieu, mes enfants, lui gardait sa couronne dans le ciel.

Un dimanche, madame Delille, prenant par la main Emile et Marie, les mena se promener hors des murs de la ville. Ils gravirent un coteau qui domine une prairie, et comme les enfants étaient fatigués, la mère les fit asseoir près d'elle, et leur partagea un gâteau qu'elle avait apporté pour eux. Ils mangeaient et riaient, et se roulaient sur les fleurs autour de leur mère, lorsque Marie s'écria :

Qu'est-ce que cela dans la prairie, maman ? est-ce une pension ? Voyez que de petites filles, toutes mises de même, et deux *femmes habillées de noir*, pour les conduire ?

Mon enfant, ces femmes sont des *sœurs de la charité*. Toutes ces enfants, en robe bleue et châle blanc, sont des orphelines qu'elles mènent à la promenade.

Oh ! voyez, maman, continua Marie, elles dansent en rond, et une sœur leur enseigne des jeux ! et l'au-

tre sœur est assise, et tient sur ses genoux une toute petite enfant qui a l'air malade, elle lui donne à manger, maman, comme vous faisiez pour nous, tout à l'heure.

Oh ! dit Emile, elles sont bonnes, *bonnes comme des mères !*

Leur dévouement est plus beau, mon fils, dit madame Delille. Il est si naturel à une mère d'aimer tendrement ses enfants ! Dieu a mis cela dans son cœur. Mais ces pauvres filles qui renoncent à leurs familles et aux joies du monde, pour soigner les enfants que les autres ont délaissés, elles sont admirables !

Mon Dieu ! que je voudrais voir l'hospice, dit Marie, ne voulez-vous pas nous y mener un jour, maman ?

Si je suis contente de vous deux, répondit la mère, je vous y conduirai la semaine prochaine.

Marie fut douce et obéissante, Emile bien appliqué à ses devoirs, et pour les récompenser, madame Delille les mena visiter l'hôpital de la ville.

Arrivés devant la grande porte, on tira le cordon de la sonnette, et une sœur vint ouvrir ; elle sourit à madame Delille qu'elle connaissait, et la conduisit à la supérieure ainsi que les deux enfants. La supérieure de l'hospice était une femme âgée, mais active, spirituelle, d'une physionomie franche et gaie ; elle reçut avec amitié madame Delille, embrassa ses enfants et leur accorda très-volontiers la permission de visiter l'hospice dans tous ses détails.

Dans le salon de réception étaient de grands tableaux ; en les examinant, les enfants retrouvèrent leur ami, *Vincent de Paul dans un de ces portraits ; c'était les mêmes traits que dans la petite image de leur mère, et là aussi, il avait l'enfant sous son manteau, et en tenait un second par la main.* Emile et Marie déposèrent au pied du tableau des roses qu'on leur avait données.

La supérieure conduisit madame Delille dans la salle des plus petits enfants ; elle était toute remplie de berceaux ; *on émiettait du pain blanc dans du lait, et on le faisait manger aux pauvres petits pour qui on n'avait pas trouvé de nourrices.* Les sœurs berçaient et caressaient ces anges orphelins. De là on passa dans la salle des garçons plus grands, c'était l'heure des leçons ; on leur enseignait à lire, et on expliquait le catéchisme. Les petites filles étaient plus loin ; une sœur présidait à leurs travaux ; *là on filait, on cousait, on tricotaient, en chantant des cantiques.*

Et quand tous ces enfants seront grands, que deviendront-ils ? demanda Marie.

Lorsque nos orphelins ont fait la première communion, répondit la supérieure, il faut bien qu'ils fassent place aux petits qui arrivent, *mais nous leur avons donné l'amour de Dieu et du travail, et avec cela on peut vivre ; ceux qui sont malades, et hors d'état de gagner leur vie, nous les gardons.*

On passa ensuite dans une autre partie du bâtiment, et l'on visita les salles des malades, des infirmes, des

aveugles, des idiots. Là, on voit toutes les misères humaines rassemblées ; mais on y voit aussi tout ce que la charité chrétienne a de sublime et d'héroïque. Les sœurs distribuaient des aliments ou des remèdes ; *les unes pensaient d'horribles plaies ; d'autres exhortaient des vieillards à la patience ; d'autres consolèrent des mourants et leur parlaient du ciel.*

Marie pleurait à la vue de tant de souffrances ! Emile s'enthousiasmait pour tant de vertus ! Maman, disait-il, il y a de quoi se mettre à genoux devant les *filles de Saint-Vincent*, comme devant les saints du Paradis !

La mère répondait en embrassant Emile :

Chers enfants, elles sont en effet *les saintes de la terre* ; ce que tu leur vois faire aujourd'hui, elles le feront jusqu'à la dernière heure ; aussi cette dernière heure leur sera douce, elles verront les cieux ouverts pour les recevoir.

Mais pendant leur vie, maman, qu'est-ce qui leur donne tant de courage et de patience ?

La supérieure entendit cette question du jeune Emile, et comme ils étaient près de la chapelle de l'hospice, elle en ouvrit la porte, et répondit à l'enfant :

“ C'est là, au pied des autels, à la vue de la croix que nous trouvons notre force ; ce que nous faisons est si peu, mon enfant, en le comparant à ce que Jésus-Christ souffrit pour les hommes ; et pourtant, ce peu que nous faisons pour l'amour de lui, nous sera payé pendant l'éternité ! vous voyez que nous n'avons pas si grand mérite ! ”

“ Est-ce qu'il faut penser à Dieu pour faire le bien, reprit Emile ? Je croyais qu'il fallait surtout être bon et sensible. ”

“ Et tu te trompais, mon fils, lui dit sa mère ; avec un bon cœur on se fait des amis, et l'on fait quelques actions généreuses ; *mais pour consacrer sa vie entière au soulagement des malheureux, il faut avoir la foi et l'amour de Dieu dans le cœur.* Saint Vincent de Paul ne pouvait naître que chez une nation chrétienne, et les païens n'eurent jamais de sœurs de la charité. ”

En sortant de la chapelle, on alla voir la pharmacie où une sœur habile préparait les remèdes et conservait les plantes utiles en médecine. Puis la lingerie ; vaste chambre garnie de placards, remplis de linge de toute sorte, d'une éblouissante blancheur, et artistement arrangé sur les étagères. Enfin, l'on vit le beau jardin de l'hospice, où des convalescents se promenaient ; et les grandes cours, où les enfants jouaient le soir.

Emile et Marie étaient enchantés de la propreté et de l'ordre qui régnaient dans l'établissement, et de l'air simple et heureux des excellentes sœurs. Lorsque madame Delille avertit ses enfants qu'il était temps de se retirer, ils vinrent saluer la supérieure, qui dit en leur souriant :

Je voudrais avoir quelque chose à donner à ces aimables enfants. Venez dans ma chambre, ajouta-

elle, il y a de petites gravures encadrées, je veux que vous en choisissiez une.

Les enfants après avoir bien regardé toutes les gravures, n'osèrent pas dire celle qu'ils désiraient, mais leurs yeux restaient attachés sur un beau saint Vincent de Paul ; la supérieure les comprit, et le leur donna.

Emile et Marie se retirèrent bien émus de leur visite à l'hospice ; ils placèrent saint Vincent de Paul dans le petit salon de leur mère, et le couronnèrent d'immortelles. Depuis ce jour, quand ils rencontrent une sœur de la charité, Marie les salue de son plus doux sourire, et Emile avec un religieux respect.

Sadi, ou Beauté de l'Âme seule impérissable.

Sadi était beau ; sa renommée s'étendait au loin dans les champs de la Perse ; partout on l'appelait le plus beau des jeunes gens.

Sa taille était noble, sa démarche pleine de vie, ses yeux d'un noir ardent ; chacun de ses mouvements décelait l'expression ; sa figure était sereine comme l'aurore, et sur ses blanches épaules flottait une longue chevelure. En un mot, tout dans sa personne excitait l'admiration et provoquait le suffrage.

Sadi était beau ; mais le dédain le plus terrible des maladies de l'âme enchaînait son cœur. L'admiration universelle qu'excitaient ses perfections extérieures alimentait son orgueil ; il croyait son esprit incomparable et supérieur en tout, ainsi que sa beauté.

Enivré du sentiment de ses avantages apparents et moraux, il entra un jour dans une grande forêt. Au milieu de branches entrelacées, il aperçut un sentier tortueux que la curiosité le détermina à suivre. Méprisant les difficultés, il eut à frayer son chemin à travers les branches ; il marcha longtemps et péniblement ; enfin, il trouva une tombe couverte de mousse.

Le cœur agité de peur et de curiosité, Sadi s'approche du marbre funéraire, et il lit l'inscription suivante : " Ci-gisent, entre les bras de la mort, deux sœurs. Les immortels accordèrent à l'ainée des charmes ravissants ; la triste laideur fut le partage de la cadette. Passant soulève cette pierre, et tu te convaincras de la vérité de ces paroles."

Des charmes ravissants ! s'écria Sadi ; elle fut donc plus belle que moi... Et comme il doutait, vite, il releva la pierre pour s'en assurer.

Deux squelettes humains, enveloppés dans un linceul, deux crânes également nus, également hideux, également dépourvus de charmes divins ; deux épouvantails que le contact de l'air réduisit en poussière, voilà ce que Sadi aperçut au fond du monument.

A cette apparition inattendue, il recula d'épouvante, et du sein de la terre il entendit une voix sourde qui lui dit. " Insensé ! tu viens chercher jusqu'au sein de la mort le charme de la durée ; mais soit beauté, soit laideur, tout ce qui végète sur terre doit à la fin subir le même sort. Regarde : c'est la

dissolution qui t'attend. Deviens sage ! *La beauté de l'âme est seule impérissable !*"

I.—L'Intempérance.

L'intempérance est une vic ignoble, je n'aurai pas de peine à le démontrer ; mais avant d'entamer cette discussion, il est bon de faire remarquer que l'intempérance est de deux sortes.

Tantôt elle se jette brutalement sur l'aliment proprement dit, sur le manger, sur le pain et la viande ; elle en dévore outre mesure, elle s'en remplit d'une façon problématique, elle prend, elle mâche, elle avale tant et tant qu'elle menace d'arrêter la respiration. Dans ce cas elle s'appelle *gourmandise*.

Tantôt elle ne recherche que les boissons fermentées, que les liqueurs alcooliques, il lui en faut à satiété, et peu lui importe qu'elles soient choisies et de bonne qualité ; souvent même, les liqueurs frêlées lui semblent préférables à toutes les autres, parce qu'elles sont plus dures, qu'elles contiennent plus d'alcool et qu'elles grattent mieux. Après la *bierre*, c'est le *gin*, c'est l'*eau-de-vie*, le *brandy*, le *whisky*, épouvantables liqueurs capables d'enflammer la poitrine d'un homme tempérant. Dans ce cas l'intempérance s'appelle *ivrognerie*.

II.—LA GOURMANDISE EST SOUVENT UNE FAUTE D'EDUCATION.

La gourmandise, en effet, commence souvent dès l'enfance, et cela par la sottise des parents qui cherchent non seulement à flatter tous les appétits de leurs enfants, mais qui, dénaturant cette sensation par leurs complaisances et leurs caresses, la transforment souvent en un pitoyable défaut.

III.—LA GOURMANDISE DEVIENT UNE HABITUDE, UNE TYRANNIE.

C'est un fait constant et connu de tout le monde que plus on exerce un organe, plus il devient puissant ; plus on donne à l'un ou à l'autre de nos appareils vitaux, plus il demande, plus il exige. Stimulez habituellement la glande salivaire par le *chiquage* ou par la fumée de tabac, et cette glande voudra sans cesse sécréter, sans cesse être stimulée, et nécessitera de fréquentes expulsions, de très-abondants crachements.

Accordez de l'exercice à tout le système musculaire, mais donnez-vous bien garde de l'exercer avec exagération, autrement il vous faudra *chaque jour marcher, courir*, agir, vous lasser enfin physiquement sous peine d'encombrement et de douleur.

Que vos pournons et tout l'appareil respiratoire soient soumis pendant un certain temps, à un air vif et pur, les pournons ne pourront plus s'habituer à l'aération lourde et méphitique des habitations rétrécies et des villes encombrées.

Il en est ainsi de l'estomac ; si vous le remplissez plus qu'il ne devrait l'être, tout d'abord il s'irrite un peu, il réclame, et puis en serviteur docile il se distend complaisamment, il veut absolument faire son devoir, tout son devoir, et il accélère son travail di-

gestif. Mais, prenez-y bien garde, une fois dans cette ligne de conduite, votre estomac ne voudra plus reculer. Autrefois il se contentait d'une assiettée de soupe, d'un gros morceau de pain, d'un peu de viande ou de beurre. Vous l'avez *gavé*, distendu, gâté. D'une part, vous l'avez habitué à ces terribles épices qui, prises avec exagération, escamottent en quelque sorte la réparation alimentaire, et ne produisent que des digestions factices, artificielles. De l'autre, vous l'avez rempli de manière à doubler sa capacité. Une fois distendu, l'estomac se plaint si on ne le remplit pas tous les jours avec abondance. Surexcité pendant quelques jours, l'estomac languit et travaille mal, s'il lui manque quelques-uns de ses moyens de surexcitation.

Qui a bu boira, dit le proverbe ; qui s'habitue à manger outre mesure est contraint bientôt de manger avec exagération. Or, dans les ménages, on n'a pas toujours la table bien garnie, on ne saurait accorder toujours une abondante et excitante cuisine. D'une part les mets coûtent plus ou moins chers, et la bourse bien dirigée ne peut s'ouvrir à de continuelles dépenses. D'autre part, le marché, ou le *garde-mangé* se trouve mal approvisionné ; le maître d'hôtel est mal fourni, la ménagère n'a pas le temps de préparer un copieux repas. Dans toutes ces hypothèses, pauvres et malheureux gourmands, vous souffrez, votre estomac crie et tiraille, vous n'êtes plus dans votre assiette, vous vous êtes donné un tyran, vous lui avez désobéi et vous êtes punis.

Oh ! les *habitudes*, je vous ai fait voir comme elles sont puissantes, au physique comme au moral ; tout homme sage ne doit adopter que de *bonnes habitudes*, et avec les armes d'un régime sage, il doit combattre et vaincre toutes les mauvaises.

IV.—L'INTEMPÉRANCE MET L'HOMME AU-DESSOUS DE LA BRUTE.

Qu'est-ce que la brute ? Un animal sans âme, sans intelligence, sans raison. Aussi, dans l'admirable épopée de la création, voyons-nous l'homme dominer les animaux de son regard majestueux ; seul il se tient debout, seul il a été créé libre, seul il a pris possession de cette substance immatérielle que l'on nomme esprit, esprit qui doit toujours lui garder sa suprématie et sa royauté, esprit qui rejaillit au dehors par ses actes intelligents et par ses pensées traduites au moyen de l'écriture ou de la parole.

L'homme gourmand, l'homme assez glouton pour devenir *l'esclave de son estomac et de son ventre*, abdique honteusement sa supériorité sur tous les autres êtres de la création, il met sa raison plus bas que l'instinct, et rampe volontairement au-dessous de la bête.

Prenons un cheval, un mouton, une bête de somme ; conduisons-les à l'étable ou à l'écurie ; remplissons, comblons le râtelier : tous ces animaux mangeront s'ils ont faim, mais soyez bien sûrs d'une chose, c'est

qu'ils ne mangeront pas au delà de leur appétit, c'est qu'ils ne prendront rien au delà du besoin.

Si quelques animaux, comme les chiens ou les chats se *gavent* quelquefois jusqu'à l'indigestion, c'est que ces pauvres bêtes sont des animaux domestiques ; c'est-à-dire qu'ils vivent avec nous et qu'ils passent par les rudes épreuves de notre civilisation ; il semble que par servitude ils se plient aux mauvais exemples que, chaque jour, leur donne la nature humaine. Mais dans l'état sauvage, c'est-à-dire, en pleine liberté, jamais, au grand jamais, les bêtes ne mangent outre mesure. Jamais elles n'ont encouru les supplices d'une indigestion.

L'homme *intempérant*, le gourmand qui fait un *dieu de son ventre*, l'imbécile qui n'a d'autre ambition que de manger, n'est-il pas au-dessous d'un animal sans raison, qui s'arrête après avoir contenté son appétit, et qui ne voit dans ses aliments qu'un moyen de réparer ses forces ?

V.—L'INTEMPÉRANCE EST UNE CAUSE DE RUINE.

Ruine morale, ruine physique, ruine proprement dite.

Ne comprenez-vous pas qu'un homme *gavé* de nourriture, qu'un homme assez honteux pour se rendre l'esclave de son estomac est un individu sans raison, sans conscience et sans morale ! Mais quand l'estomac est plein, exagérément et ridiculement distendu, cet estomac souffre ; il appelle à lui toutes les forces vitales, il dépense à lui seul toutes les facultés humaines, afin de prévenir la catastrophe d'une indigestion. L'homme *gavé*, repu, réfléchit mal, comprend de travers, car c'est à peine s'il peut penser, il s'est mis plus bas que la bête, et voilà que son intelligence s'est cachée et craint en quelque sorte de se montrer. Le corps a vaincu l'âme, les instincts ont pris la place de la raison ; et quels instincts ? instincts de débauche, instincts animaux, instincts tout matériels.

Je vous le demande, que deviennent les lois morales dans un si déplorable chaos ? Mais ces lois, le *gourmand* les oublie, les transgresse, les combat et les réprouve ; pour lui plus de vertu, plus de courage, plus de victoires intellectuelles. Encore une fois, il est moins que la bête, et la morale n'est point faite pour les animaux.

J'ai dit ruine physique ; oh ! c'est que l'estomac, d'abord complaisant, ensuite tyrannique, finit par se détériorer et par se perdre. De là, *perte de santé et l'occasion d'une foule de maladies*. Dans les premiers temps de sa gourmandise, l'homme acquiert une *obésité* remarquable ; la graisse s'accumule dans tous les organes et distend sa peau d'une façon disgracieuse ; cette graisse accumulée pèse sur les vaisseaux sanguins, empêche le mouvement des muscles, encombre les plus importantes viscères, et de là, du désordre, des engorgements, des encombrements, des obstructions, en un mot, *toute espèce de maladies*.

Mais quand l'estomac, lassé par ses travaux quotidiens se détraque, se révolutionne et refuse le service, toute espèce de maux tombent sur le gourmand.

Quand le canal alimentaire, qui est en quelque sorte le pilier de la vie matérielle, est ébranlé ; quand la colonne qui soutient l'édifice, sapée par les fondements, tombe et s'écroule, l'édifice est bientôt prêt à tomber lui-même. Alors tant pis pour les mangeurs exagérés ! tant pis pour les gourmands !

J'ai ajouté *ruine proprement dite*. Comme on le faisait observer plus haut, les aliments ne se donnent pas pour rien : pour les avoir bons, il faut les payer assez cher, et pour les assaisonner suivant les goûts des forts mangeurs, il faut dépenser pas mal d'argent. Or, la *gourmandise* n'est pas toujours le fait des gens riches ; alors on emprunte, on vend tout, on mange jusqu'à sa chemise. Pauvre humanité ! (J. Massé.)

Le General Cambronne,

OU TOUT EST POSSIBLE À QUI VEUT FORTEMENT.

Le célèbre Cambronne, un des plus braves généraux de l'Empire, commença sa carrière militaire par les grades les plus humbles.

En 1795, il était simple *caporal*, c'est-à-dire à la tête de 4 hommes seulement, et en garnison à Nantes. Malgré sa jeunesse (il avait à peine 20 ans), il avait contracté la *déplorable habitude de boire* et même de s'enivrer.

Un jour, étant *ivre*, il s'oublia jusqu'à *frapper* un officier qui lui donnait un ordre. Il passa devant le *Conseil de Guerre* et fut *condamné à mort*, comme il est de règle en pareil cas.

Le colonel de son Régiment avait su cependant apprécier l'énergie, la bravoure et l'intelligence du jeune condamné. Il va trouver un Représentant du peuple, Commissaire du Gouvernement, alors à Nantes, et lui demande la grâce de Cambronne, qu'il obtint avec beaucoup de peine, et moyennant *serment* de la part de Cambronne qu'il ne retombera plus dans le même défaut.

Le lendemain, le *caporal* Cambronne rentra dans son régiment et reprenait son service.

Vingt-cinq ans après, le *caporal* était devenu *général* Cambronne ; il avait commandé la *vieille garde impériale* à Waterloo, et avait déployé un merveilleux courage dans cette retraite héroïque que chacun connaît.

Rentré dans ses foyers, après la chute de l'Empire, il vivait paisiblement à Paris, aimé et honoré de tous.

Son *ancien colonel*, brisé par l'âge et plus encore par les fatigues du service militaire, s'était, lui aussi, retiré dans sa famille. Il sut que le général Cambronne était à Paris, et il voulut un jour l'inviter à dîner. Il convoqua plusieurs *vieux frères d'armes*, et leur prépara le meilleur repas qu'il put imaginer. La place d'honneur fut pour Cambronne, à droite du maître de la maison.

Étant à table, celui-ci offrit à son hôte un verre de *vieux vin*, d'un prix très élevé, et conservé précieusement pour les grandes occasions.

Cambronne regarde le Colonel, et avec surprise et vivacité : " Que me présentez-vous là ? " lui dit-il.

" Mais du *vin du Rhin*, mon Général, et du *fameux* encore ; il a plus de *cent ans* ; vous n'en trouverez guère de semblable à Paris. "

Et comme Cambronne semblait s'irriter de ces paroles :

Mais, mon Général, je vous assure qu'il est excellent. Goûtez plutôt, et vous. "

" Et ma parole d'honneur, mon Colonel ! ma parole d'honneur ! s'écrie Cambronne en frappant sur la table. Et Nantes ! et la prison ! et la grâce ! et mon serment ! Avez-vous oublié tout cela, mon excellent ami ! Pour qui prenez-vous Cambronne ? Depuis ce jour, *pas une goutte de vin* n'a touché mes lèvres. *Je vous l'avais juré, et j'ai tenu ma parole.* "

Le Colonel, admirant cette énergique fidélité, se garda bien d'insister, et s'applaudit une fois de plus d'avoir conservé un tel homme à la France.

Chers lecteurs, en lisant ce beau trait, ne vous êtes-vous pas écrié avec un noble orgueil ? Combien de *Cambronne* parmi nous ! et qui pourrait dire le nombre de braves *Jean-Baptiste* fidèles à leur tempérance ?

Combien en effet parmi nos rangs ont su prouver que si le mot *impossible* n'est pas français, il est encore moins *chrétien*, et que

Tout est possible à qui veut FORTEMENT.

Une Page Historique, ou démission volontaire du General Canrobert.

Des tiraillements s'étaient produits entre les trois généraux des armées alliées, qui rendaient l'unité de commandement nécessaire. Le général Canrobert, n'écouant que son devoir, avait donc proposé aux deux autres généraux de prendre lui-même l'immense responsabilité du commandement unique et suprême. Le désaccord persistant, l'honorable général se trouvait dans une situation impossible, et M. de Bezancourt raconte en ces termes sa décision pleine de grandeur et de désintéressement sublime :

" La résolution du général Canrobert en cette occurrence fut rapidement prise, car il la puisa dans les sentiments patriotiques d'un cœur élevé ; il n'hésita pas à se sacrifier au bien public et à descendre volontairement, dans l'intérêt de la chose commune, du rang élevé où l'avait placé la confiance du Souverain. Action noble et belle, car ce ne peut pas être sans une profonde amertume qu'un général abandonne le commandement en chef d'une belle et vaillante armée. Une fois ce parti pris avec lui-même, sa volonté fut inébranlable. Le 16 mai, à dix heures du matin, il envoya au ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante :

" Ma santé fatiguée ne me permettant plus de " conserver le commandement en chef, mon devoir

“ envers mon Souverain et mon pays me force à vous
 “ demander de remettre ce commandement au géné-
 “ ral Pélissier, chef habile et d'une grande expérien-
 “ ce. L'armée que je lui laisserai est intacte, aguer-
 “ rie, ardente et confiante. Je supplie l'Empereur de
 “ m'y laisser une place de combattant à la tête d'une
 “ simple division.”

Mais si le général Canrobert gardait ainsi secrète la cause réelle de cette subite résolution, en l'imputant à sa santé fatiguée, il devait faire connaître la vérité à son Souverain.

Il écrivait à l'empereur, le 19 mai :

“ Le peu d'effet relatif produit contre Sébastopol par
 “ les nombreuses et excellentes batteries des alliés ;
 “ la non-attaque de nos lignes extérieures par l'enne-
 “ mi ; la réouverture du feu, attaque qui paraissait
 “ très-probable et sur laquelle j'avais fondé des espé-
 “ rances d'un succès plus décisif que celui d'Inker-
 “ mann ; les ardues difficultés que je viens d'épron-
 “ ver pour préparer l'exécution du plan de campagne
 “ de Votre Majesté, devenu *presque impossible* par la
 “ non-coopération du chef de l'armée anglaise ; la po-
 “ sition *très fausse* que m'a créée ici, vis-à-vis des
 “ Anglais, le rappel subit de l'expédition de Kertch,
 “ à laquelle, je l'ai su depuis, ils attachaient une im-
 “ portance capitale ; les exceptionnelles fatigues mo-
 “ rales et physiques auxquelles, depuis neuf mois, je
 “ n'ai pas cessé un seul instant d'être soumis, toutes
 “ ces raisons, Sire, ont produit dans mon âme une
 “ conviction, celle que je ne devais plus diriger désor-
 “ mais en chef une immense armée dont j'avais su
 “ conquérir l'estime, l'affection et la confiance.

“ Dès lors mon devoir envers Votre Majesté, envers
 “ la patrie, était de m'effacer et de demander mon
 “ remplacement par le général pour lequel, dans sa
 “ sage prévoyance, l'Empereur m'avait confié une
 “ lettre de commandement en chef, et qui réunit les
 “ conditions de capacité, d'autorité morale, d'habitue-
 “ de de conduire les grandes affaires et d'énergie né-
 “ cessaire pour amener à un heureux et sérieux ré-
 “ sultat la vaste entreprise dont la mort de mon pré-
 “ décesseur et la volonté de l'Empereur m'avaient
 “ chargé. Le soldat et l'officier connaissent les qua-
 “ lités guerrières du général Pélissier ; ils vont l'en-
 “ tourer de toute leur confiance ; le concours de nous
 “ tous lui est complètement acquis, et je sais que le
 “ nouveau général en chef a en son succès la foi la
 “ plus vive.

“ Votre Majesté me permettra-t-elle de lui dire que
 “ mon nom est trop connu des troupes, dont la con-
 “ fiant affection n'a cessé et ne cesse de m'honorer,
 “ pour que, dans les circonstances présentes, je ne
 “ reste pas au milieu d'elles, afin de leur donner, en
 “ face des fatigues et des périls, l'exemple du dévoue-
 “ ment au service et à la gloire de l'Empereur et de
 “ la France ?

“ J'ose donc supplier Votre Majesté de me permet-
 “ tre de commander une simple division dans cette

“ belle et héroïque armée, dont la conduite a honoré
 “ et honorera la France.”

Lorsque le général Canrobert eut envoyé par le télégraphe les dépêches que nous venons de rappor- ter, il manda le général Pélissier dans sa tente.

“—Général, lui dit-il, j'ai été longtemps sous vos
 “ ordres en Afrique ; aujourd'hui c'est vous qui êtes
 “ sous les miens. De la haute position qui m'était
 “ confiée, j'ai dû vous étudier, et j'ai reconnu, dans
 “ l'homme qui sait obéir sans murmurer, la rare qua-
 “ lité de l'autorité du commandement ; cette qualité,
 “ il faut vous apprêter à l'exercer sur une grande
 “ échelle.”

Le général Pélissier le regarda avec étonnement.

“—Ecoutez-moi avec attention, continua le général
 “ Canrobert : les dissentiments qui se sont présentés
 “ depuis quelque temps entre lord Raglan et moi ont
 “ rendu ma position fautive avec le chef de l'armée
 “ anglaise, et, par suite, mes relations très-difficiles.
 “ Selon moi, dans les circonstances actuelles, ma per-
 “ sonnalité, par suite de ce concours imprévu d'évè-
 “ nements, créait de sérieux obstacles dans une posi-
 “ tion déjà trop tendue. Dès lors il était de mon devoir,
 “ pour le service de l'Empereur et envers mon pays,
 “ de me retirer ; j'ai demandé à Sa Majesté de vous
 “ donner le commandement en chef, en me permettant
 “ de me mettre à la tête d'une division.”

“—Général, interrompit avec émotion le général
 “ Pélissier, ne faites pas cela, je vous en supplie ;
 “ plus tard vous le regretterez amèrement.”

“—ON NE CRAINT PAS DE FAIRE SON DEVOIR,” répon-
 “ dit le général Canrobert.

“ Ce que ressentait le général Pélissier se trahis-
 “ sait dans sa voix, des larmes involontaires roulaient
 “ dans ses yeux ; et comme le général Canrobert s'é-
 “ tonnait de l'émotion si grande qui se peignait sur ce
 “ visage mâle et guerrier :

“—Oui, lui dit le général Pélissier, je ne le cache
 “ point, je suis profondément ému, non par la respon-
 “ sabilité qui va peser sur moi, mais par une si com-
 “ plète abnégation de soi-même ; attendez encore,
 “ général.”

“—La dépêche est partie, dit le général en chef ;
 “ la voici.”

Et il la remit au général Pélissier. Celui-ci se tut, et, après avoir parcouru la dépêche, serra les deux mains au général Canrobert, puis les deux chefs se séparèrent.

Cette scène est une des plus touchantes que l'on puisse retracer, et mérite que plus tard l'histoire l'enregistre dans ses souvenirs.

Le surlendemain arrivait la dépêche télégraphique qui acceptait la démission du général.

En quittant le commandement en chef, il restait au général Canrobert à remplir un devoir que lui dictait son cœur, c'était de s'occuper de ceux qui étaient auprès de lui. De grand matin, il fit appeler les officiers de son état-major, en leur annonçant qu'il

quittait le commandement en chef; il proposa à chacun ce qui pouvait plus particulièrement lui convenir. Tous inclinèrent la tête avec un sentiment de profonde amertume, mais aussi de vive reconnaissance pour cette dernière pensée du général qui n'avait oublié personne.

Pendant ce temps, le général Péliissier, mandé par le général en chef, se rendait le 19 au matin au grand quartier-général, accompagné seulement de son aide-de-camp, le lieutenant-colonel Cassaigne.

Le général Canrobert lui apprit que sa démission avait été acceptée par l'Empereur, et que Sa Majesté, ainsi qu'il lui avait demandé, avait bien voulu le désigner pour son successeur.

Le commandement en chef devait lui être remis dans la matinée.

Vers midi, les généraux commandant les corps d'armée, les généraux de division et les chefs de service de l'artillerie et du génie, le chef d'état-général et l'intendant-général, avaient été convoqués et étaient réunis dans une grande baraque que le général Canrobert avait fait installer depuis quelques jours seulement pour ses bureaux.

Là, entouré des officiers de son état-major, avec cette grandeur de caractère, cette loyauté de parole qui lui est propre, le général Canrobert adressa ses adieux aux chefs de cette vaillante armée qu'il avait commandée si longtemps, adieux touchants, simples et dignes qui émurent tous les cœurs et mouillèrent les yeux de larmes. Lui seul, au milieu de tous, était calme et ferme, descendant de cette haute dignité du commandement avec la même simplicité qu'il y était monté.

—Celui qui va vous commander, dit-il en terminant, est déjà connu de tous par ses grands services militaires. Je remets entre ses mains une belle et vaillante armée qu'il conduira à la victoire, et vous tous, messieurs les généraux, vous accorderez à mon successeur ce fidèle et infatigable appui qui a secondé et soutenu mes efforts pendant les différentes épreuves que nous avons traversées. Pour moi, j'ai demandé à l'empereur, et je demande à notre nouveau général en chef, non l'honneur du commandement important d'un corps d'armée pour lequel Sa Majesté a bien voulu me désigner, mais celui de reprendre ma place de commandant à la tête d'une division."

Nul ne pourra peindre l'émotion de cette scène et l'impression profonde que produisirent ces dernières paroles.

Le général Péliissier rappela les services signalés que le général Canrobert avait rendus, services que ni l'armée ni le pays ne pourraient jamais oublier.

Le général avait raison: quelques mois plus tard, la population entière acclamait le général Canrobert ramenant dans les rues de Paris les régiments de Crimée, mutilés par la guerre, mais glorifiés par la

victoire, et deux mois après l'Empereur l'élevait à la dignité de maréchal de France.

Episode du voyage de l'Empereur à Lyon.

C'était dans une revue, à la magnifique place de Belle-Cour, Sa Majesté distribuait aux troupes les Croix et les Médailles d'honneur; chaque corps envoyait à tour-de-rôle le petit peloton d'hommes désignés pour cette récompense.

Un soldat se faufila avec ses camarades, *bien qu'il ne fût pas porté sur la liste*. On arrive devant l'Empereur; l'appel nominal commence, chacun reçoit des mains du Souverain la décoration glorieuse, salue, fait demi-tour et se retire.

Reste l'*effronté voltigeur* qu'on n'a pas appelé, pour la raison toute simple que nous avons déjà dite.

Que voulez-vous? lui demande l'aide-de-camp.

Parbleu! je veux une *croix d'honneur*.

Mais vous n'êtes pas inscrit.

Je le sais bien.

L'Empereur s'aperçoit du colloque. Que veut ce soldat? dit Sa Majesté.

Sire, je viens chercher la croix d'honneur.

Et pourquoi la demandes-tu, puisque tu n'es pas désigné sur la liste de ton Colonel? As-tu des titres?

Et sans doute, mon Empereur, j'ai une balle autrichienne dans le ventre.

Oh! oh! dit l'Empereur, tu as une balle dans le ventre, mon brave; alors, tiens; et il tendit une médaille au *voltigeur enchanté*.—Diable! messieurs une balle dans le ventre! disait Napoléon aux généraux de sa suite, cela vaut bien un ruban.

Cependant on voulut savoir la vérité, et après examen, on ne put en douter.

Enigme.

Que mon sort est fâcheux! Hélas! ami lecteur,
Souvent en te servant j'éprouve ta rigueur,
Je ne puis cependant t'accuser d'injustice:
Ce n'est qu'en me perçant le corps
Qu'on peut tirer de moi quelque service.
Aussi, sans murmurer, je cède à tes efforts.
Quoique je sois souvent assez brillante,

Ma richesse n'est qu'apparente,

Enfin je ressemble au gascon

Habit doré, ventre de son!

Le mot de l'énigme est *pelote*.

Une Lecture publique par M. Edm. Rameau.

Nous apprenons avec bonheur que, sur la demande du Comité du Cabinet de lecture, M. RAMEAU, auteur de la *France aux Colonies*, a promis une lecture sur ses dernières explorations en Amérique. Elle aura lieu Mardi, le 16 de ce mois, à 7^h P. M.